

Rapport moral

Afin de pouvoir terminer sur des perspectives positives, j'ai préféré mettre en début de ce rapport moral 1979 les quelques réflexions pessimistes que je voulais faire. Les bibliothèques souffrent d'une lassitude et d'une maladie de langueur qui contrastent avec l'enthousiasme d'il y a quelques années. Devant la baisse régulière des crédits affectés dans tous les secteurs à la documentation, devant l'absence de politique cohérente et concertée attribuant une mission et une fonction claire et précise aux bibliothèques, devant surtout l'absence de réalisations pratiques puisque les conflits internes et l'hostilité générale ont stérilisé tous les projets, de nombreux bibliothécaires commencent à ne plus vouloir se battre contre des moulins et à se retirer à l'abri de leur clocher. Reconnaissons que l'action immédiate et concrète, au moins, semble payante et efficace. Dans la plupart des cas, on en retire des satisfactions immédiates qui facilitent le travail quotidien. Au-delà, on se heurte aux conflits d'intérêts, aux forces contraires, aux « magouilles » qui sont finalement paralysantes.

Laissez-moi regretter l'absence sur la scène nationale et internationale de ces collègues qui ont préféré la vie locale car, malgré tout, maintenir l'unité de la profession et un certain nombre d'actions communes au niveau national est essentiel. D'autant plus que notre société est soumise à des forces contraires tantôt centrifuges, tantôt centripètes qui s'exercent continuellement et en alternance. Actuellement les bibliothèques subissent des forces centrifuges qui poussent à l'éclatement.

Administrativement d'abord pour ceux que cela concerne, la décision de 1975 fait de plus en plus sentir ses effets, chaque Direction recherchant l'autonomie et entraînant derrière elle ses bibliothèques, son personnel, ses activités de coopération. De nombreux signes montrent qu'il n'y a non seulement séparation mais aussi conflit.

Dans un avenir proche il pourrait devenir impossible aux personnels de passer d'une bibliothèque à l'autre et il est à craindre que toutes les activités communes (formation, catalogues) disparaissent et soient même interdites. Ce qu'il y a d'inquiétant est que ces choses risquent d'entraîner volens nolens les bibliothécaires qui se dresseront en factions divergentes et opposées. Les Bibliothèques universitaires contre la Bibliothèque nationale, la Bibliothèque nationale contre les Bibliothèques publiques et réciproquement. Cela se perçoit déjà sur certains problèmes de coopération qui devraient pourtant faire l'unanimité.

Il est certain que ces divergences nuisent à la profession et profitent aux autorités qui justifient ainsi leurs actions particulières. Nous n'avons pas su imposer par notre unité et notre conviction une politique des bibliothèques.

Est-il normal qu'il y ait ainsi une loi sur les bibliothèques publiques ignorant la Bibliothèque nationale, les bibliothèques universitaires et les autres bibliothèques ?

Même les bibliothèques privées sont sensibles à ce mouvement et subissent les difficultés de la coopération par manque d'une idée directrice et par repliement sur soi.

Les piètres résultats des entreprises de coopération de toutes sortes, nationales ou locales voire sectorielles ont conduit beaucoup d'entre nous à baisser les bras et à se renfermer.

Ces forces centrifuges agissent aussi sur les associations et l'on voit fleurir des regroupements par petites catégories, par petites régions, par affinités ou type de travail.

On pouvait espérer que l'éclatement administratif provoquerait un sursaut unitaire et compensatoire par un regroupement ailleurs — l'ABF pouvant être le lien privilégié de ce regroupement —, on assiste au phénomène inverse, une tendance à la scissiparité jusqu'à ce qu'un jour ces petits groupes de 40 à 100 personnes s'aperçoivent que trop faibles ils ont intérêt à s'unir. J'en vois des exemples dans la création de petites associations de catégories bien déterminées ou dans des menaces de scission de certains groupes régionaux, voire la création d'autres groupes régionaux. Même s'il y a des difficultés d'organisation et de relations, des insuffisances d'information, même s'il y a des intérêts propres à chaque groupe, ces mouvements sont-ils justifiés ?

N'y a-t-il pas au-delà de ces affinités et de ces intérêts, l'intérêt supérieur de la profession et le besoin plus important d'une défense généralisée de celle-ci ? Je lance ici un appel à l'unité car l'ABF est assez souple dans ses nouvelles structures pour répondre aux deux exigences. Et d'ailleurs peu importe la structure pourvu que la profession soit défendue de façon unanime ! Et puis il ne faut pas être manichéiste, choisir tout l'un ou tout l'autre. Il faut des activités locales dynamiques, il faut aussi un Bureau et un Secrétariat national. Le problème est de les faire vivre ensemble.

Je crois plus que jamais nécessaire un regroupement, afin qu'au moins sur le plan associatif l'unité, la coopération, la collaboration, la définition d'un commun objectif et de moyens communs soient maintenus.

Je vois les premiers symptômes rassurants de ce regroupement dans les réunions maintenant régulières des Présidents des sept associations professionnelles et la préparation d'une journée d'étude commune à l'automne 1980.

J'en vois aussi la preuve dans la délégation française au Congrès de l'IFLA à Strbské Pleso qui n'avait jamais atteint ce chiffre record de 35 personnes. Cette délégation était composée en grande partie de nouveaux membres qui j'espère continueront et pourront ainsi assurer le relais des anciens dans les différentes sections de l'IFLA. A ce sujet je voudrais vous annoncer que, des élections à la Présidence et à la Vice-présidence de l'IFLA ayant lieu cette année à Copenhague, les quatre associations et les institutions membres qui sont, il faut s'en réjouir, de plus en plus nombreuses, se sont mises d'accord pour créer un Comité français pour l'IFLA et pour présenter la candidature de Mademoiselle Bossuat au Bureau exécutif afin qu'il y ait un membre francophone.

Je vois aussi quelques signes rassurants dans les activités de l'ABF depuis mai 1978 :

L'organisation avec le concours de Radio Monte-Carlo d'un Prix des bibliothécaires décerné durant notre Congrès et d'émissions hebdomadaires dans les Bibliothèques publiques le samedi à 20 h depuis le 18 novembre 1978. Cette activité a reçu comme il se doit des critiques. Mais le résultat prouve qu'il est important et efficace de parler des bibliothèques et de les associer à la vie publique.

La réunion commune des sections Bibliothèques universitaires et Bibliothèques spécialisées qui montre qu'au-delà des catégories, il y a des besoins communs.

La publication prochaine par le Bulletin du Livre d'un « Manuel du Bibliothécaire » sur le modèle du Manuel des Libraires, mais issu d'une longue tradition des Cours élémentaires édités jusqu'à présent par l'ABF. Une publication dans le circuit commercial permettra d'atteindre un public plus large et d'officialiser les activités d'enseignement de l'Association. On peut espérer que d'autres publications professionnelles suivront.

On m'a un jour demandé le programme politique de l'Association. En voilà en tout cas un élément : extravertir les bibliothèques, parler et faire parler d'elles, il en restera toujours quelque chose...

A vous d'apprécier... par votre vote.

Il y a d'autres activités dont vous avez été tenus au courant par la Note d'Information et que je ne veux pas reprendre ici mais qui justifient l'existence d'un Bureau national !

Je voudrais enfin terminer ce rapport par un mot sur le futur de l'ABF.

1979 a été l'année des élections. Beaucoup de bureaux, conseils et autres organes de direction de l'Association ont changé de titulaire. Tant mieux, non parce que les anciens ont démérité, mais parce qu'il est normal que les jeunes reprennent petit à petit la direction pour orienter les activités selon leurs besoins.

Il faut que cela continue et que petit à petit les institutions dirigeantes de l'ABF se renouvellent.

Marc Chauveinc.